

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

-----

**MINISTERE DE LA PROMOTION DES PME**

-----

**RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE (RAP)  
AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

Février 2021

# SOMMAIRE

<b>I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE .....</b>	<b>3</b>
I.1    RAPPEL DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE .....	3
I.2    SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS .....	4
I.3    RESUME DE L'EXECUTION DU BUDGET .....	7
<b>II. RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE PAR PROGRAMME.....</b>	<b>9</b>
II.1    PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GENERALE .....	9
1.1.    Bilan du programme .....	9
a.    Evolution des indicateurs de performance .....	9
b.    Analyse détaillée et explication des résultats .....	10
c.    Exécution financière par action.....	12
d.    Exécution des Investissements .....	12
e.    Exécution des prévisions d'effectifs .....	12
1.2.    Commentaires et conclusion.....	13
II.2    PROGRAMME 2 : PROMOTION DES PME .....	13
2.1.    Bilan du programme .....	13
a.    Evolution des indicateurs de performance .....	13
b.    Analyse détaillée et explication des résultats .....	13
c.    Exécution financière par action.....	14
d.    Exécution des autorisations d'engagement.....	14
e.    Exécution des prévisions d'effectifs .....	15
2.2.    Commentaires et conclusion.....	16
CONCLUSION GENERALE .....	17

## I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE

Le Ministère de la Promotion des PME (MPPME) a pour mission de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de Promotion et de Développement des PME.

A ce titre et en liaison avec les différents départements intéressés, il a l'initiative entre autre des actions suivantes:

En matière de promotion, d'assistance et de compétitivité des PME :

- ✓ proposer des politiques et des mesures visant à assurer une meilleure expansion du secteur des PME ;
- ✓ définir un cadre institutionnel et réglementaire pour soutenir les stratégies de promotion des PME;
- ✓ mettre en place un organisme de promotion du secteur des PME, en collaboration avec les opérateurs économiques et les organismes de soutien nationaux et internationaux ;
- ✓ promouvoir la transformation et la compétitivité des produits ivoiriens ;
- ✓ mettre en œuvre et assurer le suivi des politiques visant à la compétitivité des PME ;
- ✓ assurer les missions de conseil, de formation et d'assistance aux PME.

En matière d'ingénierie d'entreprise, il est chargé de :

- ✓ favoriser et promouvoir la création d'entreprises ;
- ✓ accueillir, enregistrer, encadrer et mettre en œuvre un programme d'information des promoteurs;
- ✓ réaliser les études permettant d'identifier les opportunités de création des PME ;
- ✓ assurer l'analyse, l'évaluation économique et financière des projets ;
- ✓ mettre en place des outils d'accompagnement des entreprises ;
- ✓ aider le secteur informel à mieux s'organiser et à migrer vers le secteur formel ;
- ✓ renforcer les aptitudes entrepreneuriales des nationaux par des formations à la création et à la gestion d'entreprises ;
- ✓ développer les formations au processus de montage et de gestion des projets.

En matière de développement du partenariat, de l'accès aux financements et aux marchés :

- ✓ proposer et suivre les partenariats en faveur du développement des PME ;
- ✓ participer à la mise en place du suivi du dispositif d'appui et d'assistance des PME;
- ✓ assurer la coordination et le suivi technique des programmes d'appui financier au secteur des PME ;
- ✓ promouvoir l'accès des PME aux Financements et aux Marchés en relation avec les partenaires nationaux et internationaux ;
- ✓ promouvoir les investissements dans le secteur des PME.

### I.1 Rappel des orientations stratégiques du Ministère

#### ❖ Principales orientations

Les actions majeures de la politique du Ministère sont :

- ✓ la mise en œuvre de la stratégie de développement des PME ;
- ✓ la poursuite de la mise en place d'un cadre incitatif réglementaire favorable aux activités des PME ;
- ✓ les mesures d'aide et de soutien de l'Etat et des collectivités aux PME ;

- ✓ la promotion, l'assistance et l'amélioration de la compétitivité des PME ;
- ✓ la promotion de l'entrepreneuriat et de l'ingénierie d'entreprise ;
- ✓ la facilitation de l'accès aux financements des acteurs du secteur des PME ;
- ✓ la mise en œuvre de la stratégie nationale d'appui au développement des PME (Programme Phoenix).

#### ❖ Objectifs

Les objectifs globaux du Ministère sont :

- ✓ Améliorer la gouvernance du secteur ;
- ✓ Promouvoir et rendre plus compétitive les PME.

#### ❖ Résultats stratégiques

- ✓ La gouvernance du secteur et la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières sont améliorées ;
- ✓ Les PME sont promues et plus compétitives au niveau national et international.

## I.2 Synthèse des principaux résultats

### ❖ En matière de gouvernance du secteur

**Résultats majeurs :**

#### - La mise en œuvre du statut de l'entrepreneur

La mise en œuvre du statut de l'Entrepreneur est un nouveau régime juridique simplifié qui s'applique à toute personne physique exerçant une activité ayant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 30 millions de F CFA (Source : OHADA). L'objectif visé est de favoriser la formalisation du secteur informel afin de permettre aux acteurs de ce secteur d'accéder aux services financiers et non financiers.

#### - La prise de mesures d'allègement fiscal

En vue de soutenir d'une manière générale les PME et en particulier l'entrepreneuriat national et la création d'emplois, des mesures d'allègement fiscal ont également été prises notamment :

- ✓ la réduction de 25 % de l'impôt foncier pour les PME pendant les deux années suivant leur date de création ;
- ✓ le relèvement du crédit d'impôt annuel sur les impôts sur le bénéfice pour les emplois créés ;
- ✓ le crédit d'impôt de 20 % de la valeur d'acquisition des brevets ou des procédés de fabrication ;
- ✓ l'allègement du BIC, de l'impôt synthétique et de la patente pour les PME encadrées par les Centres de Gestion Agréés (CGA) ;
- ✓ le taux de 5 % (sur une base hors taxes) de la taxe sur les opérations bancaires applicable aux agios bancaires des crédits d'équipements informatiques et industriels et les crédits d'acquisition de logiciels ;
- ✓ l'exonération au profit des PME des droits d'enregistrement au titre des actes relatifs aux Marchés Publics passés avec l'Etat ;
- ✓ l'exonération sur une période de trois années suivant la date de leur création, des droits d'enregistrement relatifs à l'augmentation du capital social ou à la modification de la forme juridique, en ce qui concerne les entreprises exploitées sous la forme individuelle ;
- ✓ la vérification de la comptabilité sans pénalité en faveur des PME durant les trois premières années de leur existence, notamment celles réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 200 millions FCFA quel que soit leur régime d'imposition ;

- ✓ l'annexe fiscale 2021 vient d'instituer des taxes communales pour les entrepreneurs selon les secteurs d'activités allant de 2% à 2,5%; entre 5% et 7% pour les microentreprises selon qu'elles sont inscrites dans un Centre de Gestion Agréé.

- *L'allègement des seuils d'investissements*

Les seuils d'investissements ont été allégés pour tenir compte de la spécificité des PME :

- ✓ Au titre du régime de déclaration, aucun seuil d'investissement n'est requis ;
- ✓ Au titre du régime d'agrément, le seuil d'investissement minimum requis est abaissé à **50 millions de FCFA** pour les PME ;
- ✓ Le nouveau Code des investissements accorde un crédit d'impôt additionnel de 2% aux grandes entreprises étrangères (éligibles aux avantages du nouveau code) qui s'engagent dans une politique de sous-traitance au profit des PME nationale.

❖ **En matière de Promotion des PME**

**Résultats majeurs :**

- *L'amélioration de l'accès des PME aux Marchés Publics.*

La part des PME est passée à 41,8% au premier semestre 2020 contre 19,11% en 2018, soit une hausse de 22,69 points (source : DGMP). Cela s'explique par l'institution d'un ministère entièrement dédié aux PME et la mise en œuvre des mesures spécifiques dans le secteur. Il s'agit de :

- ✓ l'ordonnance du 24 juillet 2019 qui prévoit une hausse du quota de 30% de la sous-traitance de la valeur globale des marchés aux PME locales ;
- ✓ la convention cadre entre l'administration financière publique et le patronat bancaire et financier pour le préfinancement des PME attributaires des marchés publics.

- *L'amélioration de l'accès aux financements*

Grâce à l'opérationnalisation du Fonds de Garantie des crédits aux PME (FGPME) dont l'abondement actuel est de 10 milliards issue d'une délégation d'accord entre le Fonds de Soutien aux PME (FSPME Covid-19) et le Fonds de Garantie pour garantir les prêts octroyés aux entreprises impactées par la Covid-19.

**Tableau 1: Tableau de l'évolution des indicateurs du Ministère**

INDICATEURS DE PERFORMANCE	REALISATIONS (de N-4 à N-2)			N-1 (2020)		COMMENTAIRES
	2017	2018	2019	Prévision	Réalisation	
<b>Indicateur 1</b> : Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés et validés	ND	01	12	04	30	Cible dépassée Source : DAJC
<b>Indicateur 2</b> : Nombre de PME créées	ND	14 740	16 785	10 000	15 468	Cible non atteinte Source : CEPICI
<b>Indicateur 3</b> : Nombre de PME assistées	ND	ND	188	360	6 412	Cible dépassée Source : Agence CI- PME/DPAFM/DPAC/DIE
<b>Indicateur 4</b> : Nombre d'emplois créés dans le secteur des PME	ND	14 910	8 771	24 400	23 093	Cible non atteinte Sources : Direction Générale de l' Emploi, CNPS, CEPICI
<b>Indicateur 5</b> : Contribution des PME au PIB	ND	4,70	4,80	4,80	ND	Sources : DGE, INS, MEF

Source : (voir commentaires)

### I.3 Résumé de l'exécution du budget

**Tableau 2 : Exécution du budget N-1**

Unités	Budget 2020				Tx de Réal
	Voté	collectif	Actuel	Réalisation	
<b>1. Ressources</b>	<b>2 272 202 606</b>	<b>2 542 976 685</b>	<b>2 641 795 865</b>	<b>2 060 076 337</b>	<b>90,66%</b>
1.1 Ressources intérieures	2 272 202 606	2 542 976 685	2 641 795 865	2 060 076 337	90,66%
1.1.1 Budget de l'Etat (Trésor)	2 272 202 606	2 542 976 685	2 641 795 865	2 060 076 337	90,66%
1.1.2 Recettes de services	-		-		-
1.2 Ressources extérieures	-		-		-
<b>1.2.1 Emprunts projets</b>	-		-		-
<b>1.2.2 Dons Projets</b>	-		-		-
<b>1.2.3 Appuis budgétaires ciblés</b>	-		-		-
<b>2 Charges</b>	<b>2 272 202 606</b>	<b>2 542 976 685</b>	<b>2 641 795 865</b>	<b>2 060 076 337</b>	<b>90,66%</b>
2.1 Personnel	403 642 219	403 642 219	402 461 399	396 364 910	98,19%
2.1.1 Solde y compris EPN	403 642 219	403 642 219	402 461 399	396 364 910	98,19%
2.1.2 Contractuels hors solde	-		-	-	-
2.2 Biens et Services	959 210 629	896 484 275	966 484 275	721 886 389	75,25%
Biens et services sur budget Etat	959 210 629	896 484 275	966 484 275	721 886 389	75,25%
2.3 Transferts	459 349 558	830 496 666	830 496 666	557 684 467	121,40%
2.3.1 Transferts courants	459 349 558	830 496 666	830 496 666	557 684 467	121,40%
2.3.2 Transferts en capital	-		-		-
2.4 Investissement	450 000 000	349 626 971	349 626 971	292 414 818	64,98%
2.4.1 Trésor	450 000 000	349 626 971	349 626 971	292 414 818	64,98%
2.4.2 Financement extérieur	-		-		-
Dons	-		-		-
Emprunts	-		-		-
<b>Total</b>	<b>2 272 202 606</b>	<b>2 542 976 685</b>	<b>2 641 795 865</b>	<b>2 060 076 337</b>	<b>90,66%</b>

Sources :

-Notification des crédits autorisés 2018, 2019,2020

-Situation d'exécution budgétaire au 15 janvier 2020

## **Présentation et commentaire de l'exécution financière sur la période 2018 à 2020**

Créé en juillet 2018 en tant que Secrétariat d'Etat, le département de la Promotion des PME est devenu Ministère depuis septembre 2019. Ainsi :

### ***Au titre du personnel***

En 2018, le Secrétariat d'Etat n'a pas été doté en budget relatif au personnel. Cela se justifie par sa création en juillet de cette même année.

En 2019, la dotation allouée au titre du personnel était de 359 741 245 frs CFA.

En revanche en 2020, elle était de 403 642 219 frs CFA.

Le taux de réalisation en 2020 est de 98,19% est inférieur à 100%, soit un écart de -1,81%. Cette nature de dépense relève de la direction de la solde (Budget).

### ***Au titre des biens et services***

En 2018, le département a bénéficié d'un montant global de 300 000 000 frs CFA pour son fonctionnement.

En 2019, la dotation allouée était de 887 053 023 frs CFA.

Pour 2020, la dotation était de 959 210 629 frs CFA.

Le taux de réalisation en 2020 est inférieur à 100% (75,25%), soit un écart de -24,75% qui s'explique par la régulation budgétaire en vigueur.

### ***Au titre des transferts***

En 2018, le département n'a pas été doté en budget relatif au transfert.

En 2019, la dotation allouée était de 522 000 000 frs CFA.

Pour 2020, la dotation était de 459 349 558 frs CFA.

Le taux de réalisation en 2020 est supérieur à 100% (121,40%), soit un écart de +21,40% qui s'explique par l'appui budgétaire accordé à l'Agence Côte d'Ivoire PME.

### ***Au titre des investissements***

En 2018, le département n'a pas été doté en budget relatif aux investissements.

En 2019, le Ministère a bénéficié d'une dotation de 450 000 000 frs CFA. Cette dotation a été reconduite en 2020.

Le taux de réalisation en 2020 est de 64,98% contre 81,25% en 2019. Cela s'explique par les lois de finances rectificatives prises à la survenue de la pandémie Covid-19.

### **Difficultés rencontrées dans l'exécution du budget**

Les difficultés quasi permanentes d'accès et d'utilisation du Système d'Information Budgétaire (SIB) ont perturbé les engagements. A cela, il faudra ajouter la non appropriation véritable par les différents acteurs du système du lexique du Budget-Programmes et la pandémie à covid-19 qui a fait cesser les activités pendant quelques semaines et gêné l'exécution du budget.

En outre, la lenteur de la connexion internet du Ministère a perturbé par moment le traitement des données dans le SIB.

### **Perspectives de solutions**

Pour une meilleure appropriation du SIB, un renforcement de capacités des acteurs budgétaires par le Ministère du Budget est nécessaire.

Cependant, face à la pandémie à covid-19, le respect de la distanciation adopté par le gouvernement ainsi que le télétravail sont mis en application par le Ministère.

Aussi, pour résoudre le problème lié à la connexion internet, le Ministère a décidé d'améliorer sa connexion par l'acquisition de matériels plus performants.



## II. RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE PAR PROGRAMME

### II.1 Programme 1 : Administration Générale

#### 1.1. Bilan du programme

En matière de gouvernance du secteur :

- Quatorze (14) agréments ont été délivrés par arrêté aux structures d'accompagnement et d'aide aux porteurs de projets et créateurs d'entreprises.

Résultat : Facilitation de l'accès des PME aux Fonds de Soutien aux PME (FSPME)

-Organisation du Fonds de Garantie par les décrets n°2020-18 du 8 janvier 2020 et n°2020-560 du 8 juillet 2020

Résultat : opérationnalisation du Fonds de Garantie

-la prise d'un arrêté interministériel portant nomination des membres du Comité de Gestion FSPME-Covid-19

Résultat : opérationnalisation du FSPME-Covid-19 (632 PME ont bénéficié d'un appui financier pour un montant total de plus de 27 milliards).

#### a. Evolution des indicateurs de performance

**Tableau 3 : Evolution des indicateurs de performance du Programme 1**

Indicateur	Unité	REALISATIONS (de N-4 à N-2)			N-1 (2020)	
		2017	2018	2019	Prévision	Réalisation
<b>Améliorer le cadre réglementaire et institutionnel du secteur des PME</b>						
<b>Indicateur 1</b> : Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés, validés et soumis en vue d'adoption effective	Dénombrement	-	01	12	4	30
<b>Indicateur 2</b> : Taux de satisfaction des faitières et/ou fédérations et associations de PME	Pourcentage	-	ND	70%	75%	75%
<b>Indicateur 3</b> : Taux de réalisation des missions d'inspection	Pourcentage	-	ND	80%	80%	80%
<b>Renforcer les systèmes d'informations et de communication du Ministère</b>						
<b>Indicateur 4</b> : Taux de couverture des services en internet	Pourcentage	-	50%	85%	85%	95%
<b>Indicateur 5</b> : Nombre d'actions de communication liées au secteur	Dénombrement	-	ND	3	5	6
<b>Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières</b>						
<b>Indicateur 6</b> : Taux de satisfaction des besoins en formation du personnel	Pourcentage	-	ND	40%	50%	50%
<b>Indicateur 7</b> : Taux d'actions sociales réalisées	Pourcentage	-	ND	40%	45%	50%
<b>Indicateur 8</b> : Taux d'exécution du budget	Pourcentage	-	ND	81,25%	100%	90,66%

Source : voir analyse

## **b. Analyse détaillée et explication des résultats**

**Définition de l'indicateur 1 :** Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés, validés et soumis en vue d'adoption effective

Il s'agit du nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés, validés et soumis en vue d'adoption effective chaque année.

Source : Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC)

Mode de calcul : Dénombrement

Valeurs cibles : 12 en 2019 et 30 en 2020.

Depuis l'année 2018, des mesures spécifiques aux PME sont prises à travers des textes législatifs et réglementaires en vue de l'amélioration du climat des affaires.

Le nombre de textes s'est accru en 2020 compte tenu des arrêtés octroyant l'agrément aux structures d'accompagnement des PME.

**Définition de l'indicateur 2 :** Taux de satisfaction des faitières et/ou fédérations et associations de PME

Il s'agit ratio moyen annuel entre le nombre de fédération et associations de PME satisfaites et le nombre total de fédérations enquêtés.

Source : rapport d'enquête/ Direction de la Planification, des Statistiques et de la Prospective.

Mode de calcul : ce ratio est calculé en fin d'enquête réalisée chaque année.

Valeurs cibles : 70% en 2019 et 75% en 2020.

75% des faitières adhèrent aux mesures spécifiques prises pour l'accompagnement des PME. La cible fixée a été atteinte. Par ailleurs, il apparaît nécessaire d'emmener l'ensemble des faitières et associations à s'organiser en plateforme unique afin que le ministère ait un interlocuteur pour mieux adresser leurs préoccupations.

**Définition de l'indicateur 3 :** Taux de réalisation des missions d'inspection

Il s'agit du ratio moyen du nombre de missions réalisées et le nombre de missions prévues.

Source : DRH/CABINET

Mode de calcul : Ce ratio est calculé chaque mois et fait l'objet d'une moyenne arithmétique

Valeurs cibles : 80% en 2019 et 80% en 2020

Relativement à ce taux, il convient de souligner que le décret organique n°2019-755 du 18 septembre 2019, instituant un ministère entièrement dédié à la promotion des PME ne prévoit pas une Inspection Générale. Toutefois, un rapport de contrôle, de suivi-évaluation est produit annuellement. La création d'une inspection générale améliorerait le suivi-évaluation interne.

**Définition de l'indicateur 4 :** Taux de couverture des services en internet

Il s'agit du ratio moyen du nombre des services connectés et le nombre total de service du Ministère

Source : Direction des Systèmes d'Information (DSI)

Mode de calcul : ce ratio est calculé annuellement.

Valeurs cibles : 85% en 2019 et 95% en 2020

Les structures du Ministère sont réparties sur huit (8) sites. Sur les huit sites 95% sont couverts en internet haut débit. En 2020, le travail en visioconférence a boosté cette couverture à 95% contre 85% initialement prévu.

**Définition de l'indicateur 5 : Nombre d'actions de communication liées au secteur**

Il s'agit du nombre d'actions de communication liées au secteur

Source : SERCOM

Mode de calcul : dénombrement

Valeurs cibles : 3 en 2019 et 6 en 2020

Depuis 2019, les canaux de communication qui servent d'interface entre le ministère et les usagers ont connu une évolution passant de trois (3) à six (6) en 2020 permettant une bonne visibilité du secteur.

**Définition de l'indicateur 6 : Taux de satisfaction des besoins en formation du personnel**

Il s'agit du ratio moyen du nombre de formations réalisées et le nombre total de formations prévues

Source : DRH/DAF

Mode de calcul : ce ratio est calculé à la fin de chaque année

Valeurs cibles : 40% en 2019 et 50% en 2020

La cible fixée a été atteinte.

**Définition de l'indicateur 7 : Taux d'actions sociales réalisées**

Il s'agit du ratio du nombre d'actions sociales réalisées et le nombre totale d'actions prévues

Sources : DAF/DRH

Mode de calcul : ce ratio est calculé à la fin de chaque année

Valeurs cibles : 40% en 2019 et 50% en 2020

La cible fixée a été atteinte.

**Définition de l'indicateur 8 : Taux d'exécution du budget**

Il s'agit du ratio du budget exécuté et les crédits autorisés du budget actuel

Source : DAF

Mode de calcul : ce ratio est calculé à la fin de l'exercice budgétaire

Valeurs cibles : 81,25% en 2019 et 90,66% en 2020

Le taux d'exécution fixé en 2019 à 81,25% a été atteint. Par contre, la cible fixée à 100% en 2020 n'a pas été atteinte, soit 90,66%. Cela se justifie par les dysfonctionnements répétés dans le SIB.

### c. Exécution financière par action

**Tableau 4: exécution financière par action du programme 1**

Actions	Personnel	Biens et Services	Transferts	Investissement	Total (2020)
Action 1 : Coordination et animation	-	264 422 437	-	-	264 422 437
Action 2 : Gestion des systèmes d'information et de communication	-	91 725 753	-	-	91 725 753
Action 3 : Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	396 364 910	373 643 305	-	-	770 008 215

Source : Situation d'exécution budgétaire au 15 /01/ 2021

### d. Exécution des Investissements

**Tableau 5: exécution des autorisations d'engagement du programme 1**

**NB** : Il n'existe pas de projet au programme

	Année de démarrage	Année de fin	Coût total	Budget voté 2020	Budget Actuel 2020	Mandat PEC 2020
Projet 1 :						
Sur investissement intérieur						
Sur investissement extérieur						
Projet 2 :						
Sur investissement intérieur						
Sur investissement extérieur						
... (P*)						
Total programme (budget de l'Etat)						
Total sur Financement intérieur						
Total sur Financement extérieur						

### e. Exécution des prévisions d'effectifs

**Tableau 6 : exécution des prévisions d'effectifs du programme 1**

L'exécution des prévisions d'effectifs du programme est présentée dans le tableau ci-dessous.

	2020	N (2021)				Total fin d'année
		Besoin exprimé	Prévision	Besoin satisfait	sorties	
Catégorie A	31	11	-	-	-	31
Catégorie B	27	13	-	-	-	27
Catégorie C	09	0	-	-	-	09
Catégorie D	07	4	-	-	-	07
Non Fonctionnaires	18	0	-	-	-	18
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>28</b>	-	-	-	<b>92</b>

Source : DRH

**NB** : Les prévisions d'effectifs étant tirées du catalogue des mesures nouvelles, les informations relatives au MPPME n'y figurent pas.

## 1.2. Commentaires et conclusion

Le budget alloué a permis d'exécuter en partie les activités du Programme 1 à savoir (i) la couverture des services du Ministère en internet, (ii) des canaux de communications pour rendre visible les activités du Ministère, (iii) des formations au profit des agents du Ministère.

A la survenue de la pandémie à covid-19, plusieurs textes ont été pris par le Ministère dans le but de soutenir les PME impactées par la crise. L'un des textes a permis l'opérationnalisation du Fonds de Soutien aux PME (FSPME).

Aussi, des dispositions spécifiques en faveur des PME ont été accordées en matière de fiscalité et du code d'investissement, la sensibilisation reste à faire.

Au vu des missions assignées au Ministère, une revalorisation de la dotation budgétaire est nécessaire.

En outre, l'inadéquation entre les agents affectés et les postes de travail, l'insuffisance de locaux et l'inexistence de motivation financière sont à l'origine d'un manque criant de personnel.

## II.2 Programme 2 : Promotion des PME

### 2.1. Bilan du programme

- En matière de formalisation du secteur informel, le lancement officiel du statut de l'Entrepreneur le 21 février 2020 à San-Pedro et l'enregistrement des Entrepreneurs ont été effectifs.  
Résultat: 18 538 Entrepreneurs enregistrés (Source : Agence CI-PME).
- En matière de poursuite de la mise en œuvre du programme national de création d'incubateurs d'entreprises.  
Résultats : quatre (4) nouveaux incubateurs ont été créés (San-Pedro, Bouaké, Korhogo et Odienné).

#### a. Evolution des indicateurs de performance

**Tableau 7: évolution des indicateurs du programme 2**

Objectif : Développer et rendre compétitive les PME						
Indicateur	Unité	REALISATIONS (de N-4 à N-2)			N-1 (2020)	
		2017	2018	2019	Prévision	Réalisation
Indicateur 1 : Nombre de PME créées	Nombre	-	-	16 785	10 000	15 468

Source : CEPICI

#### b. Analyse détaillée et explication des résultats

**Définition de l'indicateur 1 : Nombre de PME créées**

Il s'agit du nombre de PME créées chaque année

Source : CEPICI

Mode de calcul : Dénombrement

Valeurs cibles : 16 786 en 2019 et 15 468 en 2020.

Le nombre de PME créées en 2020 a subi une légère baisse 15 468 contre 16 785 en 2019. Cela s'explique par la survenue de la pandémie à covid-19 qui a particulièrement touché ce secteur.

### c. Exécution financière par action

**Tableau 8: exécution financière par action du programme 2**

Actions	Personnel	Biens et Services	Transferts	Investissements	Total (2020)
Action 1 : Promotion, assistance et amélioration de la compétitivité des PME	-	63 878 647	61 741 715	-	125 620 362
Action 2 : Opérationnalisation de l'agence Côte d'Ivoire PME	-	19 942 000	495 942 752	292 414 818	808 299 570

Source : - situation d'exécution au 15 /01/2021

### d. Exécution des autorisations d'engagement

**Tableau 9: exécution des autorisations d'engagement du programme 2**

	Année de démarrage	Année de fin	Coût total	Budget voté 2020	Budget Actuel 2020	Mandat PEC 2020
Projet 1 :Appui à l'agence Côte d'Ivoire PME	2019	2022	3 900 000 000	245 454 546	190 705 621	133 493 935
Sur investissement intérieur			3 900 000 000	245 454 546	190 705 621	133 493 935
Sur investissement extérieur			-	-	-	-
Projet 2 : Appui à l'accès des PME aux financements et aux marchés	2017	2023	36 574 000 000	27 272 727	21 189 513	21 189 500
Sur investissement intérieur			36 574 000 000	27 272 727	21 189 513	21 189 500
Sur investissement extérieur			-	-	-	-
Projet 3 : Mise en œuvre de la stratégie de développement des PME (PHOENIX)	2015	2021	3 370 000 000	16 363 636	12 713 708	12 713 700
Sur investissement intérieur			3 370 000 000	16 363 636	12 713 708	12 713 700
Sur investissement extérieur			-	-	-	-
Projet 4 : Création des incubateurs d'entreprises	2016	2020	2 225 000 000	160 909 091	125 018 129	125 017 683
Sur investissement intérieur			2 225 000 000	160 909 091	125 018 129	125 017 683
Sur investissement extérieur			-	-	-	-
Total programme (budget de l'Etat)			46 069 000 000	450 000 000	349 626 971	292 414 818
Total sur Financement intérieur			46 069 000 000	450 000 000	349 626 971	292 414 818
Total sur Financement extérieur			-	-	-	-

Sources : - situation d'exécution au 15 /01/2021

- DPIP

### Projet 1 : Appui à l'agence Côte d'ivoire PME

L'objectif de ce projet est d'améliorer la compétitivité des PME ivoiriennes à travers le renforcement de capacités, l'amélioration du climat des affaires et l'accès aux financements et aux marchés, le développement de la culture entrepreneuriale et de l'innovation. Le budget initialement voté en 2020 de 245 454 546 frs CFA a connu une coupe budgétaire de 54 748 925 frs CFA, soit une dotation de 190 705 621 frs CFA. 70% de cette dotation a été exécutée, soit 133 493 935 frs CFA. De 2019 à 2020, 5917 promoteurs de PME ont bénéficié d'une formation en technique managériale et 9250 personnes sensibilisées à la culture entrepreneuriale. Aussi, 751 PME ont bénéficié d'un encadrement juridique et comptable.

### Projet 2 : Appui à l'accès des PME aux financements et aux marchés

Ce projet vise à améliorer l'accès des PME aux financements et aux marchés dont la principale composante est l'opérationnalisation du Fonds de garantie des crédits aux PME. Le budget initialement voté de 27 272 727 frs CFA a connu une coupe budgétaire de 6 083 214 frs CFA, soit une dotation de 21 189 513 frs CFA. Cette dotation a été exécuté à 99,99%, soit 21 189 500 frs CFA. Elle a permis l'organisation du statut de l'entrepreneur et du business forum du 21 au 24 février à San-Pedro.

### Projet 3 : Mise en œuvre de la stratégie de développement des PME (PHOENIX)

Ce projet vise à renforcer le cadre institutionnel et les capacités des acteurs du secteur des PME pour accroître la performance et la compétitivité des PME ivoiriennes. Le budget initialement voté en 2020 de 16 363 636 frs CFA a connu une coupe budgétaire de 3 649 928 frs CFA, soit une dotation de 12 713 708 frs CFA. Cette dotation a été exécuté à 99,99%, soit 12 713 700 frs CFA. Elle a permis la prise en charge de l'organisation de la formation de soixante (70) acteurs de la commande publique.

### Projet 4 : Création des incubateurs d'entreprises

Ce projet vise à accompagner le porteur de projet en terme de conseil, de formation, de financement des études, d'hébergement et à faciliter l'accès de la jeune entreprise à son réseau de partenaire. Le budget initialement voté en 2020, soit 160 990 091 frs CFA a connu une coupe budgétaire de 35 890 962 frs CFA, soit une dotation de 125 018 129 frs CFA. Cette dotation a permis la mise en œuvre de trois (3) incubateurs à Bouaké, Korhogo et Odienné ainsi que la formation de quatre-vingt-dix (90) entrepreneurs.

## e. Exécution des prévisions d'effectifs

### Tableau 10 : exécution des prévisions d'effectifs du programme 2

L'exécution des prévisions d'effectifs du programme est présentée dans le tableau ci-dessous.

	2020	N (2021)				
		Besoin exprimé	Prévision	Besoin satisfait	sorties	Total fin d'année
Catégorie A	18	15	-	-	1	17
Catégorie B	13	20	-	-	-	13
Catégorie C	2	4	-	-	-	2
Catégorie D	7	4	-	-	-	7
Non Fonctionnaires	53	0	-	-	-	53
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	<b>43</b>	-	-	-	<b>93</b>

Source : DRH

**NB** : Les prévisions d'effectifs étant tirées du catalogue des mesures nouvelles, les informations relatives au MPPME n'y figurent pas.

## 2.2. Commentaires et conclusion

En vue de résoudre le problème de la faible compétitivité des PME, le Ministère à travers l'Agence Côte d'Ivoire PME, structure opérationnelle du secteur a accompagné plus de 4 mille PME en 2020 dans l'encadrement juridique, comptable et financier. Aussi, dans le cadre de l'accompagnement de porteur de projets en terme de conseil, de formations, de financement des études, d'hébergement et de faciliter la jeune entreprise à son réseau de partenaire, quatre (4) incubateurs ont été créés à Abidjan, San-Pedro, Bouaké et Odienné.

Pour garantir auprès des banques les crédits sollicités par les PME ivoiriennes et leur apporter les cautions nécessaires pour les marchés publics, l'affacturage et l'exportation, un Fonds de Garantie a été mis en place. A ce jour, son niveau d'abondement depuis novembre 2020 est de 10 milliards de francs CFA issu d'une délégation entre le Fonds de Soutien aux PME et le Fonds de Garantie.

Cependant, eu égard aux résultats susmentionnés, et au vu des missions assignées au ministère, une revalorisation de la dotation budgétaire est nécessaire. De ce fait, des défis suivants restent à relever :

- ✓ La poursuite du programme national de création des incubateurs d'entreprises ;
- ✓ L'abondement du fonds de Garantie à hauteur de 30 milliards ;
- ✓ L'accélération du processus de création du Fonds ivoirien de l'Innovation ;
- ✓ L'élaboration de la politique publique et une stratégie pour le développement de l'entrepreneuriat.

Enfin, l'inadéquation entre les agents affectés et les postes de travail, l'insuffisance de locaux et l'inexistence de motivation financière sont à l'origine d'un manque de personnel.



## **CONCLUSION GENERALE**

L'importance des PME dans le développement économique de la Côte d'Ivoire n'est plus à démontrer. Le Gouvernement l'a si bien compris qu'il s'est doté d'une Stratégie Nationale de développement des PME dénommée « Programme PHOENIX » et d'un ministère dédié. Cependant, les ressources mises à la disposition de ce ministère demeurent insuffisantes et méritent d'être revalorisées conformément aux objectifs du Gouvernement de faire du secteur privé le moteur de la croissance économique.